



Conjoint ressortissante européenne

Par **biscayino**, le **06/06/2015** à **19:13**

Bonjour

Ma femme est espagnole, ça fait 1 mois que nous nous sommes mariés en Espagne et nous vivons en France.

Ma femme travaille à temps plein dans une société de nettoyage, depuis 2 mois, mais elle n'a pas fait encore une demande de titre de séjour.

Je suis marocain et j'ai une carte de séjour espagnol de longue durée de 5 ans, mais je n'ai pas le droit de travailler avec en France.

Ma question est la suivante : Que dois-je faire pour demander un titre de séjour qui me permet d'exercer une activité en France.

Merci.

Par **moisse**, le **06/06/2015** à **19:38**

Bonsoir,

[citation]mais elle n'a pas fait encore une demande d'un titre de séjour.

[/citation]

Comme ressortissante espagnol pas besoin d'un titre de séjour.

[citation]Que doit je faire pour demander un titre de séjour qui me permet d'exercer une activité en france.

[/citation]

Exercer un des 14 métiers ouverts aux ressortissants marocains munis d'un titre longue durée européen.

Par **biscayino**, le **06/06/2015** à **20:02**

Je me suis renseigné pour elle a la préfecture elle faut juste qu elle présente
Son contrat de travail et une fiche de paie.
La question c est moi?
Merci!

Par **biscayino**, le **07/06/2015** à **10:08**

Je veux dire qu'elle doit faire une demande à la préfecture pour obtenir un titre de séjour en
premier, puis après qu elle l aura je peux faire la demande a mon tour